

## Calcul de l'Index Égalité Femmes/Hommes 2024 : l'Entraide Union obtient le score de 78/100



Comme chaque année, l'Entraide Union a effectué le calcul de son index égalité Femmes/Hommes. Elle obtient, au titre de l'année 2023, la note de **78 points sur 100**.

Mis en place en 2018 par le ministère du Travail, l'index égalité vise à mesurer les écarts de rémunération entre sexe et supprimer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

Depuis, l'Entraide Union n'a eu de cesse d'évoluer et viser un score toujours performant. En 2018, nous obtenions le score de 76/100 et nous atteignons cette année celui de 78/100. L'association, au travers des actions mises en œuvre au sein des établissements, contribuent chaque jour à réduire les inégalités de traitement et à favoriser l'égalité professionnelle

Ce score témoigne ainsi de l'importance particulière que l'association accorde à l'égalité et à la mixité professionnelle mais également, son souhait de s'inscrire dans une démarche d'amélioration, afin de toujours veiller à garantir des droits identiques aux hommes comme aux femmes.

L'index global obtenu par l'association est calculé à partir de 5 indicateurs qui se déclinent comme suit :

- Indicateur écart de rémunérations : 37
- Indicateur écart de taux d'augmentation : non calculé
- Indicateur écart de taux de promotion : 15
- Indicateur retour de congés maternité : 0
- Indicateur hautes rémunérations : 10.

**L'Entraide Union revendique l'égalité de tous ses professionnels en prônant les valeurs d'égalité, d'équité et d'Humanité.**

Avec une note de **79/100**, elle s'engage à s'améliorer chaque année et promouvoir, au sein de ses équipes, l'égalité et la diversité à chaque étape de leur vie professionnelle, recrutement, formation, rémunération ou encore mobilité.